

Netgraphe et Webfin: un nouveau mariage

JACQUES BENOIT

Après avoir absorbé Infnit, Netgraphe a racheté hier à ses fondateurs les deux tiers de Webfin.com, qu'on considère comme le plus important site financier de langue française en Amérique du Nord.

Le rachat s'est fait au comptant, pour une somme que la firme n'a pas voulu préciser, déterminée d'après l'achalandage de ce site, « soit deux millions de pages lues mensuellement avec une moyenne de plus de 14 minutes par visite », a expliqué M. Pierre Simon, président du conseil d'administration de Netgraphe, seule société québécoise Internet dont le titre est inscrit à la cote de la Bourse.

« Netgraphe est devenu le numéro un d'Internet au Québec, et elle nous donne de la visibilité. Nous, on leur donne du contenu », a indiqué Mme Pascale Berthiaume, cofondatrice et vice-présidente de Webfin, et précédemment courtier en valeurs mobilières.

C'est en effet ce site qui, à la suite de la transaction annoncée hier, deviendra la section *Investir* du nouveau site-portal d'Infnit, lequel sera configuré en trois parties (actualités, divertissements, finances), aux côtés de M. Simon. Grâce aux liens que Netgraphe-Infnit établira avec Webfin, l'achalandage sur ce dernier site devrait connaître « une croissance rapide », selon lui.

Pour l'instant, Webfin traite avant tout des titres inscrits à la

cote des Bourses nord-américaines, tout en diffusant des informations de nature financière et en mettant son forum de discussion à la disposition des investisseurs, forum qui accueille en ce moment, selon Mme Berthiaume, « 2000 messages par jour ».

Le site deviendra beaucoup plus, « inessamment », selon ses deux autres cofondateurs, Renaud Berthiaume et Alexandre Pelletier également ex-courtiers.

Aux actions s'ajouteront « le marché à terme, les obligations et les bons du Trésor, les assurances et l'immobilier », plus des synthèses d'analyses de titres boursiers.

Et puis, via le site et sur le site même, les internautes pourront monter leur propre portefeuille personnalisé, sans frais, et suivre ainsi l'évolution de celui-ci.

Selon M. Simon, il se pourrait même que Webfin aille plus loin et commercialise, autrement que sur support papier, la masse d'informations qu'il réunira.

« On pourrait même avoir des informations financières à TVA qui viendraient de Webfin », a-t-il dit, TVA et sa société-mère, Vidéotron, étant désormais les actionnaires majoritaires (54 %) de Netgraphe.

Webfin, qui diffuse déjà de la publicité, s'attend à faire des revenus d'environ « 400 000 à 500 000 \$ en 2000 », note M. Simon.

Les trois cofondateurs du site, lequel a un effectif de 10 personnes, conservent le tiers restant de ses actions.

Deux coups à haute vitesse dans la bergerie de Cogeco

SOPHIE COUSINEAU

Voilà seulement trois jours que Cogeco est forcée d'ouvrir son réseau à des revendeurs de services Internet à haute vitesse, et elle a déjà deux concurrents dans les pattes.

C'est ce qu'a révélé son président et chef de la direction, Louis Audet, en marge de l'assemblée annuelle de Cogeco, une société de communications diversifiée, mais qui tire l'essentiel de ses revenus du câblodistributeur Cogeco Câble, aussi coté en Bourse.

M. Audet a toutefois refusé de dévoiler l'identité des deux rivaux avec qui elle doit composer, se bornant à préciser qu'il ne s'agissait pas d'America Online Canada.

En juillet, le Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a contraint les câblodistributeurs à ouvrir leurs réseaux aux revendeurs d'accès Internet. Restait toutefois à établir un tarif équitable de location. Jugeant que les câblodistributeurs se trainaient les pieds en ne fournissant pas les informations pour le fixer, le CRTC leur a temporairement imposé un tarif de 25 % inférieur au prix de détail le plus bas facturé pour l'accès Internet à haute vitesse.

Jugeant cette décision inapplicable et injuste (les compagnies de téléphone comme Bell n'ont pas à consentir un rabais pareil), Louis Audet ne décolère pas.

Cogeco a exigé des précisions du CRTC et demandé la permission d'en appeler à la Cour d'appel fédérale, qui a préféré, dans un pre-



PHOTO PC

Le président du conseil de Cogeco, Maurice Myrand, en compagnie du président et chef de la direction Louis Audet, hier, à l'issue de l'assemblée des actionnaires.

Soif d'acquisitions

Au cours de la prochaine année, M. Audet espère acquérir des stations de radio, de télé, surtout au Québec, et des abonnés au câble pour compléter et élargir son corridor de Campbellton, Nouveau-Brunswick à Windsor, Ontario. « À condition que les prix soient raisonnables », a précisé M. Audet. L'ennui, c'est que tout est cher par le temps qui court.



Cogeco dessert 831 000 clients du service de base en câblodistribution au Canada, ce qui en fait le quatrième plus important